

# Le « crowdfunding » est-il un mode de « financement participatif » ?

*La salade de patates à 35 000 dollars vous étonne? Vous n'avez encore rien vu*

Si vous avez lu cet article jusqu'au bout, vous aurez constaté que la dérive n'a pas été longue à se mettre en place et le joyeux plaisantin qui a vendu pour 35.000 dollars l'idée d'une salade de pomme de terre dont la recette n'existe pas n'est pas le seul dans ce cas et tous n'ont pas forcément sa démarche subversive et démystificatrice. Il n'y a pas grand-chose de participatif dans cette démarche, si ce n'est l'espoir de participer à de futurs bénéfices, comme n'importe quel actionnaire.

Mais alors pourquoi cet engouement dans le monde de l'économie solidaire , des mouvements alternatifs et les groupes en transition pour ce système et pourquoi cette traduction par « financement participatif » qui ressemble encore moins à « crowdfunding » que « développement durable » n'est la traduction fidèle de « sustainable development » ? Il est vraisemblable que cela tient aux origines de la démarche où, effectivement, les mouvements alternatifs états-uniens n'ont souvent trouvé que cette solution pour financer des projets à but non lucratif que le système bancaire traditionnel refusait.

Cela tient aussi au fait que la tradition a perduré sur certains sites du contre-don qui est une forme de rémunération non directement monétaire qui donne l'impression de réellement participer au projet.

Il y a aussi le fait que les sites francophones tiennent pour l'instant mieux le cap éthique initial. C'est évidemment le

cas d'Ulule où les projets de la sphère de l'économie solidaire et/ou responsable sont légions:  
<http://fr.ulule.com/>

Cela dit, il sera intéressant de voir ce qui va se passer quand le projet ci-dessous va arriver à son échéance

<http://fr.ulule.com/les-tisanes-d-anais/>

Anaïs, qui a bénéficié d'une excellente couverture médiatique, par ailleurs méritée, mais là n'est pas la question, à 4 jours de l'échéance a déjà couvert 4.5 fois son besoin de financement. Comment Ulule et elle vont-ils gérer un tel succès ? La réponse apportée à cette question nous en dira sûrement plus sur la signification du mot « participatif »

On peut dire la même chose de KissKissBankBank

<http://www.kisskissbankbank.com/>

qui peut fort bien se trouver dans une situation analogue avec ce projet

<http://www.kisskissbankbank.com/les-amoureux-au-ban-public-ont-le-coeur-serre?ref=selection>

Avoir atteint son objectif à 36 jours de l'échéance donne des perspectives également intéressantes. Même question et donc même attente que pour Ulule et le projet d'Anaïs

Et puis, il y a les petits sites un peu spécialisés. J'ai un petit faible pour celui-ci

<https://basejaune.com/a-propos>

Là, aucun doute, c'est pas pour la thune qu'il collecte de la thune. Vu les projets soutenus, on se demande même s'il ne serait pas normal que les apports de fonds ainsi collectés soient déductibles des impôts tant ils semblent répondre à

l'intérêt général et ainsi pallier les défaillances des finances publiques exsangues